

FAQ sur la plateforme virtuelle et l'application mobile *ICAO Meetings*

Foire aux questions (FAQ)

- **Je n'ai jamais reçu le courriel d'invitation permettant d'accéder à la plateforme OACI du participant virtuel.**
 - Consultez votre dossier « courriels indésirables » pour vérifier qu'il ne s'y trouve pas un message du comptoir d'inscription de l'OACI, envoyé depuis l'adresse Registration@icao.int.

- **Comment se connecter ?**
 - Par navigateur web : Cliquez sur le lien <https://cvent.me/gywD1Z>.
 - ou
 - Par l'application mobile : Téléchargez l'application *ICAO Meetings* à partir de la boutique d'applications Apple ou Google Play.

 - Connectez-vous ensuite à la plateforme OACI du participant virtuel ou à l'application mobile en saisissant le nom et l'adresse électronique indiqués lors de votre inscription à l'événement. Vous serez alors authentifié et vous recevrez un code de vérification à 6 chiffres. (Des instructions plus détaillées sur les étapes à suivre figurent dans le Guide du participant, mis à disposition sur le site web de la [42e session de l'Assemblée](#)).

- **Je n'ai pas reçu de code de vérification lorsque j'ai essayé de me connecter.**
 - Pour vous assurer que les informations arrivent bien dans votre boîte de messagerie électronique, prière de mettre les deux adresses suivantes sur la liste des adresses autorisées : Cventadmin@notify.icao.int et Cventadmin@icao.int.
 - Pour les personnes qui utilisent leur messagerie personnelle, veuillez consulter votre dossier « courriels indésirables ». Si vous y trouvez le message de l'OACI, indiquez qu'il n'est pas indésirable et autorisez l'adresse de provenance.
 - La procédure à suivre pour inscrire une adresse électronique sur la liste blanche ou sur la liste des adresses autorisées peut varier selon votre système de messagerie personnel ou celui de votre organisation.
 - La plupart des organisations ou des entreprises disposent de techniciens ou d'informaticiens qui peuvent vous assister dans cette procédure.

- **Lorsque je clique sur le lien me permettant d'accéder à la connexion sur la plateforme ou l'application mobile, j'obtiens un message d'erreur.**
 - **Navigateurs web** : La plateforme OACI du participant virtuel est compatible avec les dernières versions de Chrome, Firefox, Safari et Microsoft Edge. L'utilisation d'Internet Explorer n'est pas recommandée car elle limite les fonctionnalités de la plateforme.

 - **Système d'exploitation mobile** : Pour faire fonctionner l'application mobile, il faut que l'appareil soit pourvu des systèmes [iOS17 ou version ultérieure](#) ou

[Android 13 ou version ultérieure](#). La tablette Kindle Fire ou tout autre appareil qui emploie les applications d'Amazon ne sont pas compatibles.

- En cas d'incompatibilité, utilisez ou téléchargez un navigateur qui soit compatible. S'il existe des restrictions d'accès aux liens vers le site web dans votre pays, vous devrez peut-être visionner les séances à la demande une fois passée la conférence, lorsque les enregistrements seront mis à disposition sur ICAO TV.

➤ **Je n'arrive pas à me connecter.**

- **Participant** : L'application n'est accessible que sur invitation aux personnes dont l'inscription à l'événement a été préalablement approuvée. Vérifiez que vous avez correctement saisi votre nom et adresse électronique (ils doivent correspondre à ceux que vous avez fournis au moment de l'inscription à l'événement).

➤ **Mon code de vérification ne marche pas/a expiré.**

- Reconnectez-vous à la plateforme OACI du participant virtuel en cliquant sur le lien suivant : <https://cvent.me/gywD1Z>.

➤ **Pourquoi y a-t-il un décalage entre le son et la vidéo ?**

- Vérifiez le débit de votre bande passante (Internet) pour vous assurer que vous n'avez pas de problème de connectivité. Vous devriez disposer d'au moins 10 Mb/s de débit Internet. Se déconnecter du VPN puis se reconnecter peut parfois régler ce type de problème. En dernier ressort, connectez-vous à la séance à partir d'un autre appareil.

➤ **Qui puis-je contacter pour obtenir davantage d'informations ?**

- Vous trouverez des informations et des instructions dans le Guide du participant mis à disposition sur le site web de la [42^e session de l'Assemblée](#).